DÉLIBÉRATION n° 2024-06-4

Portant sur les capacités d'accueil à l'entrée des formations de Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie (MMOPK)

Point inscrit à l'ordre du jour n° 10d

Conseil d'administration du 26 février 2024

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.612-1, L.612-6, L.712-3, L. 712-6-1 I et L. 713-4 à L. 713-8;
Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;
Vu le décret n°2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;
Vu le décret n° 2019-1126 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion, mis à jour le 15 septembre 2022 ;
Vu les Statuts de l'UFR Santé, mis à jour le 13 septembre 2018 ;
Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 28 novembre 2023 ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration **valident les capacités d'accueil à l'entrée des formations de Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie (MMOPK) 2024-2025**, ci-dessous :

	PASS	L.AS-1A	LAS-2A	LAS-2B	L.AS-3A	Passerelle	TOTAL
Médecine	87	22	46	2	10	8	175
Maieutique	10	2	4	2	4	5	27
Odontologie	6	2	2	0	2	0	12
Pharmacie	4	2	2	0	2	0	10
Kinésithérapie	9	2	2	2	2	0	17

Résultats du vote						
Vote	électronique					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				35		
N'ayant pas pris part au vote				3		
Nombre de voix	pour	30	contre	0	abstention(s)	2

Fait à Saint-Denis le **26 février 2024**
Docteur Dominique MORAU

Premier Vice-Président de l'Université de La Réunion

Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités, le 18 MARS 2024
Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le 18 MARS 2024

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION DAJI